

L'Algérie profonde / Actualités

Une rencontre thématique a été organisée au Centre Universitaire de Tamanrasset

Plaidoyer pour un cadre juridique en faveur des start-up

Le centre



universitaire de Tamanrasset a abrité la rencontre sur le thème de "l'entreprise innovante". © Rabah Karèche/Liberté.

Il abrite depuis hier la première session de formation à laquelle ont pris part chercheurs et experts en la matière.

Organisée par la maison de l'entrepreneuriat dudit centre, la manifestation prévoit plusieurs tables rondes permettant aux étudiants et porteurs de projets innovants d'échanger leurs idées et de se mettre au diapason des nouvelles technologies liées à ce domaine prometteur, qui semble être au centre d'intérêt du gouvernement Djerad.

C'est aussi une occasion de rencontrer des experts, des chercheurs universitaires, des représentants de banques et d'institutions de soutien à l'emploi, des consultants, des hommes d'affaires et des bureaux d'études pour échanger leurs expériences et étudier la possibilité de mettre en place une stratégie opérationnelle devant rompre avec les pratiques obsolètes pour la création d'entreprises productives en matière de technologie.

Une dizaine d'ateliers a été ainsi au programme de cette session qui se veut une opportunité pour passer en revue le cadre juridique des start-up et discuter des lois que devrait connaître le porteur d'une idée émergente avant de monter son projet, dont entre autres les lois régissant l'investissement et le code du travail.

Pour cela, on a tenu à faire savoir d'emblée que la sélection du projet prend en considération l'aspect écologique et l'utilisation des produits recyclés, les énergies propres et renouvelables et les technologies de l'information et de communication. Les intervenants se sont basés sur l'économie verte et les entreprises types servant de modèles aux porteurs de projets vivants et innovants.

À ce titre, ils ont mis l'accent sur l'importance du programme FIE (formation, innovation et entreprendre), lequel permet aux étudiants d'apprendre comment assumer les risques propres au monde entrepreneurial, mais surtout connaître les procédures relatives à la création d'une start-up ou d'une spin-off. Un atelier sur la stratégie du Blue Ocean a également été prévu afin d'orienter les étudiants vers le bon choix du marché et parvenir à créer une demande de clients pour un produit innovant et une valeur à faible coût.

Au menu, on a aussi l'atelier sur le financement islamique destiné aux start-up, lequel explique les procédés adoptés par les banques islamiques dans le financement des entreprises émergentes, tels que la participation, la spéculation, la mourabaha, le crédit-bail et l'industrialisation, contrairement aux banques conventionnelles qui se contentent seulement d'accorder des prêts et d'assurer le suivi des projets financés.

Le concept de leadership et de compétence que doit avoir le porteur d'une idée émergente a fait également l'objet d'un atelier, car, selon les intervenants, il ne suffit pas d'être propriétaire d'une idée innovante dans la production d'un produit particulier pour se propulser, mais il est nécessaire de pouvoir définir une vision claire de l'avenir et de construire une stratégie appropriée pour faire aboutir les objectifs tracés.

Toujours selon les conférenciers, cela ne peut se produire si le concerné n'est pas en mesure de diriger les personnes qui travaillent avec lui ou s'il ne possède pas un esprit de persuasion et de motivation. Cet atelier donne ainsi des idées et des informations de manière interactive sur les critères d'un leadership au sein de l'entreprise et comment acquérir les compétences et les moyens de l'incarner.

D'autres ateliers sur les différents dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes, sur l'artisanat et les petits métiers et sur le dossier commercial et fiscal de la start-up sont également au menu de cette session de formation qui prend fin aujourd'hui.

RABAH KARÈCHE